

La laïcité est une qualité inhérente à la République française, elle en est un principe essentiel. Si elle est une valeur largement admise, il y a cependant encore moins d'accord sur son sens que par le passé, elle est toujours en débat, débat centré désormais sur les conséquences de l'option nationale laïque. En effet, la laïcité, conçue en termes de séparation depuis la loi de 1905, tend à s'atténuer, voire à se dénaturer au profit d'une laïcité renouvelée que d'aucuns cherchent à adjectiver: évolution, adaptation, instrumentalisation, disparition du principe de laïcité ?

L'objet du colloque est d'inviter à réfléchir sur la laïcité à un moment où elle est confrontée à de nouvelles situations qui sont autant de défis. La problématique retenue est celle des frontières: frontières que la laïcité a elle-même établies entre sphères publique et privée, entre règle de droit et règle de Dieu, etc, et qui se trouvent aujourd'hui remises en cause, frontières territoriales que la mise en œuvre de la laïcité interroge, n'étant pas appliquée sur certains territoires de la République et s'appliquant parfois de façon différenciée au niveau local.

Redéfinir le cadre institutionnel de la laïcité par un toilettage des textes? La repenser, la revisiter, la renouveler par une prise en compte plus substantielle du fait religieux ou analyser la réalité des institutions laïques, ré-examiner les textes fondateurs et remonter au principe de laïcité, le mettre à l'épreuve ? Accommoder la laïcité à la dimension contemporaine des rapports entre croyance et politique ou penser théoriquement le principe de laïcité pour que ses traductions juridiques ne soient plus éloignées du cadre général d'une République laïque ? Telle est l'alternative qui se pose aujourd'hui et sur laquelle le colloque se propose de porter un regard.

ORGANISATION SCIENTIFIQUE

Frédérique de la Morena,
Maître de conférences, UT1, IDETCOM

Contact

marie.merli@ut-capitole.fr

Colloque organisé par l'IDETCOM

INSTITUT DU DROIT DE L'ESPACE, DES TERRITOIRES, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Laïcité : UNE QUESTION DE FRONTIÈRE(S)

8 & 9 novembre 2018

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
Manufacture des Tabacs
Amphithéâtre Guy Isaac (MI V)

8 h 30 | Accueil

9 h 00 | Allocutions d'ouverture

Corinne MASCALA, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Francis QUEROL, Doyen de la Faculté d'Administration et Communication, UT1

Sébastien SAUNIER, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Directeur adjoint de l'IDETCOM

Présentation du colloque : Frédérique DE LA MORENA, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole

9 h 30 | I. Quelles frontières pour quelle laïcité ?

Sous la présidence de Serge REGOURD, Professeur émérite de droit public, Université Toulouse 1 Capitole

• Pourquoi la laïcité ?

Henri PENA-RUIZ, Philosophe, Ecrivain

• La carte de la laïcité et le territoire laïque

Laurent BOUVET, Professeur de Science politique, Université Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines

• Laïcité de l'Etat, laïcité de la société

Roseline LETTERON, Professeur de droit public, Sorbonne Université

10 h 30 | Débat/Pause

11 h 00 | • Islam et laïcité, l'irréductible incompatibilité ?

Ghaleb BENCHEIKH, Islamologue, Producteur à France Culture

• Cité de Dieu, cité des hommes : toujours ouvert, un débat en pleine mutation

Danielle CABANIS, Professeur émérite, Histoire du droit

11 h 40 | Débat

Déjeuner

14 h 00 | II. Laïcité et territoires

Sous la présidence d'André CABANIS, Professeur émérite de l'Université Toulouse 1 Capitole

Laïcité et statuts dérogatoires

• Alsace et Moselle, frontières, territoires et statuts

Michel SEELIG, Président du Conseil de l'IUT de Metz

• Quelle laïcité en Outre-mer ?

Frédéric DIEU, Maître des requêtes au Conseil d'Etat

Laïcité et collectivités locales

• Laïcité et acteurs locaux

Sébastien SAUNIER, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole

• Laïcité et lieux publics

Didier GUIGNARD, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole

• Neutralité et liberté d'expression de l' élu local

Daniel ROUGE, Adjoint au maire de Toulouse en charge de la laïcité et de la citoyenneté, Professeur des universités en médecine légale

15 h 40 | Débat/Pause

16 h 10 | III. Sphère publique et sphère privée

Sous la présidence d'Olivier DEBAT, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Toulouse 1 Capitole

La séparation des sphères publique et privée en question

• Laïcité, service public, sphère privée : état des lieux, (intervention filmée)

Jacques TOUBON, Défenseur des droits

• La laïcité au service de la diversité en entreprise

Sylvianne TROADEC, Directrice déléguée holding, Groupe PAPREC

• Laïcité, neutralité et entreprise

Gwénaële CALVES, Professeur de droit public, Université Cergy-Pontoise

• La notion de communauté de travail

Nicole MAGGI-GERMAIN, Maître de conférences en droit social, Directrice de l'ISST, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

17 h 20 | Débat

Dîner

8 h 30 | 2^{ème} Accueil

9 h 00 | Propos introductifs

Particularités propres à certains services publics

Sous la présidence de Frédérique DE LA MORENA, Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole

• Réflexions sur la laïcité scolaire : objet, sujet et modèle du savoir à l'école publique

Catherine KINTZLER, Professeur honoraire de philosophie, Université Lille III

• Compréhension et appropriation de la laïcité par des enfants de migrants à l'école publique française

Alain SEKSIG, Inspecteur d'académie honoraire

• La délicate application de la laïcité dans l'Université

Jacques VIGUIER, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole

• Les agents publics face aux manifestations identitaires

Gilles CLAVREUL, Délégué général du think tank L'Aurore

10 h 20 | Débat/Pause

10 h 50 | • Laïcité et service public hospitalier

Cécile CASTAING, Maître de conférences en droit public, Université de Bordeaux

• La laïcité dans l'armée

Jean-Christophe VIDELIN, Professeur de droit public, Université Grenoble-Alpes

11 h 30 | Débat

11 h 45 | Propos conclusifs

Le principe de laïcité à la française : remise en cause et résistance sur le terrain du droit

Jean-Eric SCHOETTL, Conseiller d'Etat honoraire

12 h 30 | Fin du colloque